



Vivre à Arbin



Finances

Budget (fin)

Lettre n°57.

Bien cher Albinus,

Comme promis dans ma lettre N°56, je t'adresse ci-dessous une analyse détaillée du 2^{ème} budget important de la Commune : Eau et Assainissement. Je te dirai quelques mots, également, du budget de la ZAC et d'un budget annexe, celui du CCAS.

Le Budget Eau et Assainissement. Section Exploitation

a) Les recettes.

| Evolution des recettes d'exploitation en € | | | | | |
|--|-------------------------|------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| RECETTES | | 2008 | 2009 | 2010 | Prévision 2011 |
| 1 | Vente aux abonnés | 41 956,62 | 46 378,11 | 46 192,80 | 50 000 |
| 2 | Redevances diverses | 45 119,85 | 54 160,49 | 53 047,20 | 59 600 |
| 3 | Locations compteurs | 3 409,57 | 3 501,39 | 3 570,08 | 3 600 |
| 4 | Autres recettes | 9 215,49 | 486,00 | 244,20 | 730 |
| 5 | RECETTES TOTALES | 99 708,53 | 104 525,99 | 103 054,28 | 113 930 |
| 6 | Variation annuelle | -17% | 4,80% | -1,40% | 10,55% |

Comme expliqué l'an dernier les recettes sont essentiellement composées de la vente, au sens large, aux abonnés : vente de l'eau, abonnement, location compteur, et des redevances provenant de différents organismes. La variation d'une année sur l'autre dépend de 2 paramètres, d'une part l'augmentation votée par le Conseil pour la partie qui le concerne et d'autre part celle décidée par les organismes extérieurs.

Les recettes ont très légèrement baissé en 2010, -1,40%, mais l'on attend une hausse importante en 2011, +10,55%. Le montant de la location des compteurs est stable (ligne 3), il n'y aura donc pas de nouveaux abonnés. Alors qu'il est recommandé d'économiser l'eau, le Conseil envisage-t-il une augmentation de la consommation de 8% (ligne 1) ? Pas très écolo tout ça !

b) Les dépenses.

| Evolution des dépenses d'exploitation en € | | | | | |
|--|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| DEPENSES | | 2008 | 2009 | 2010 | Prévision 2011 |
| 1 | Charges à caractère général | 35 043,79 | 52 081,08 | 51 868,42 | 105 500 |
| 2 | Maintenance | | | 3 999,95 | 20 000 |
| 3 | Etudes et recherches | | | 0,00 | 15 000 |
| 4 | Honoraires | | | 0,00 | 12 000 |
| 5 | Autres globalisées | | | 47 868,47 | 58 500 |
| 6 | Redevances agence de l'eau | 0,00 | 10 114,24 | 12 079,36 | 18 000 |
| 7 | Pertes créances irrécouvrables | 0,00 | 1 548,11 | 438,28 | 1 600 |
| 8 | Charges exceptionnelles | 3 141,87 | 1 520,00 | | 1 020 |
| 9 | Amortissements | 24 794,61 | 17 941,48 | 22 240,28 | 22 080 |
| 10 | DEPENSES TOTALES | 62 980,27 | 83 204,91 | 86 626,34 | 113 930 |
| 11 | Variation annuelle | | 32% | 4,10% | 31,50% |

Outre le paiement de redevances (ligne 6) les dépenses sont constituées par la maintenance, les frais d'analyses, les amortissements. Tu noteras une prévision élevée d'impayés (ligne 7)
Après une forte hausse en 2009, **+32%**, on avait assisté à une stabilisation en 2010. Pour 2011 on repart de l'avant avec une prévision en hausse de plus de **30%**. Comment ? En l'absence d'explications on ne peut que constater, que par rapport à 2010, la maintenance est multipliée par 5 à **20 000€**, des honoraires apparaissent pour **12 000€**, des études et recherches pour **15 000€**. Et oui, cher ami, nous sommes là pour payer et non pas pour savoir. Drôle de démocratie !

Le Budget Eau et Assainissement. Section Investissement

a) Les recettes.

| Evolution des recettes d'investissement en € | | | | |
|--|------------------|------------------|------------------|----------------|
| RECETTES | 2008 | 2009 | 2010 | Prévision 2011 |
| 1 Virement section exploitation | | | | 387 810 |
| 2 Excédent antérieur | | | | 191 375 |
| 3 Dotations fonds divers | | 2 278,56 | 15 565,78 | |
| 4 Subventions | | | 19 200,00 | |
| 5 Amortissements | 24 794,61 | 17 941,48 | 22 240,28 | 22 280 |
| 6 Autres | | 10 000,00 | | |
| 7 RECETTES TOTALES | 24 794,61 | 30 220,04 | 57 006,06 | 601 465 |

Aucune surprise, tu noteras toutefois le virement de la section de fonctionnement pour **387 810€** et l'excédent antérieur pour **191 375€**, soit un total de **579 185€**.

b) Les dépenses.

| Evolution des dépenses d'investissement en € | | | | |
|--|-------------------|------------------|-----------------|----------------|
| DEPENSES | 2008 | 2009 | 2010 | Prévision 2011 |
| 1 Emprunts et dettes assimilées | 1 374,25 | 3 369,22 | 0 | 0 |
| 2 Immobilisations corporelles | 6 198,18 | 5 785,70 | 0 | 310 000 |
| 3 Réseau d'adduction | | | 0 | 150 000 |
| 4 Réseau d'assainissement | | | 0 | 120 000 |
| 5 Installation Matériel et outillage | | | 0 | 40 000 |
| 6 Immobilisations en cours | 94 342,99 | 427,57 | 2 458,00 | 230 825 |
| 7 Opération d'ordre en section | | 486,00 | 234,59 | 640 |
| 8 Reste à réaliser 2010 | | | | 60 000 |
| 9 DEPENSES TOTALES | 101 895,69 | 10 068,49 | 2 701,59 | 601 465 |

Elles sont le reflet des investissements que les Elus ont l'intention de réaliser en 2011 soit un peu plus de **600 000€**. On est très loin des réalisations des années antérieures ! Le Conseil serait-il devenu mégalo ? On y trouve :

- des travaux sur les réseaux adduction et assainissement et du matériel pour **310 000€** (ligne 2). De quoi s'agit-il ? Aucune précision n'a été donnée en Conseil pourtant, eu égard au montant, on est en droit de savoir. A moins que, comme les années antérieures, ces chiffres ne soient inscrits que pour atteindre l'équilibre recettes/dépenses ?
- des travaux dits « en cours » (ligne 6), bien qu'ils ne soient pas tous commencés, dont **200 825€** qui concernent la part du budget eau/assainissement dans la construction du bâtiment technique. Et oui, Albinus, il faudra bien rejoindre tous les réseaux existants. Souviens-toi de mon idée d'agrandir Mérande plutôt que construire en ZI. Mais comme il y a de l'argent dans ce compte de l'eau, le Conseil a décidé de financer en partie ce nouveau

bâtiment, en puisant dans cette « caisse ». Ô tout est légal, le percepteur a donné son accord. Mais dis-moi Albinus s'il y a tant d'argent dans ce compte c'est grâce aux économies réalisées par tous les Conseils antérieurs. Cette bonne gérance a permis de conserver l'indépendance de la Commune dans sa gestion de l'eau, alors que d'autres se mordent les doigts d'être passés au privé ! Mettre un tiers de nos réserves financières dans la construction d'un local technique, dont je t'ai démontré toutes les aberrations (ma lettre N°46), est un bel exemple du gaspillage de nos deniers.

- enfin **30 000€** en solde d'immobilisations en cours (ligne 6) et **60 000€** (ligne 8) de reste à réaliser 2010 pour lesquels je t'encourage à rencontrer l'Elu de ton quartier et lui poser la question.

Le Budget ZAC du Bourg.

Il est limité à la section de fonctionnement où l'on traîne depuis des années un déficit de **9 465€** qui devait être comblé par la vente de terrains. Curieusement, on répète chaque année la même chose. Je te rappelle ma lettre N° 54 relative au Conseil du 4 juillet dernier. Le Maire évoquait clairement l'abandon du projet, même si le compte-rendu était bien moins précis. N'oublions pas, quand même, que la Commune a investi plus de **800 000€** dans les acquisitions et que l'on n'a aucune indication sur les coûts : des démolitions, des différentes études et sondages de sol réalisés. Sans compter l'entretien de la zone. On doit bien friser **le million d'euros**. Mais comme tout cela est passé par le budget général, impossible, bien sûr, de connaître la réalité. Si des virements avaient été effectués au fur et à mesure des besoins sur les budgets ZAC (fonctionnement et investissement) ce serait vraiment trop simple ! Et pourtant c'est bien de notre argent qu'il s'agit !

Le Budget du CCAS.

Les recettes étaient jusqu'à ce jour constituées par le reversement du tiers des concessions au cimetière et par les loyers encaissés sur l'appartement que la Commune possède dans la Résidence la Roche du Guet. Et tout allait bien semble-t-il. Que se passe-t-il donc ? Cette année une subvention d'équilibre du budget communal est nécessaire à hauteur de la modique somme de **10 000€**. Là aussi silence complet tant sur les convocations, réunions, comptes rendus et autres budgets. C'est vrai que c'est une question d'habitude !

Voilà, cher ami, quelques éléments qui, je l'espère, te permettront d'avoir une vision un peu plus complète de la gestion de notre village. Je souhaite te faire part, en conclusion, de 2 réflexions :

- les prévisions d'investissement sont démesurées par rapport à la taille et aux recettes de notre village. Elles sont en totale contradiction avec le discours du Maire lors des vœux.
- il reste à espérer que les emprunts envisagés et les subventions sollicitées soient accordés. Car si par le passé on alignait des chiffres qui restaient sans suite, cette fois certains chantiers ont démarré. Habituellement on s'assure, avant de lancer des investissements lourds, que leur financement est bien assuré. Gageons que ce soit le cas, sinon nous ne sommes pas bien du tout.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Août 2011